



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/639
2 décembre 2004

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

535ème séance plénière

PC Journal No 535, point 8 b) de l'ordre du jour

DECISION No 639
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE
EN BOSNIE-HERZEGOVINE

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine jusqu'au 31 décembre 2005.